

Pourquoi s'engager en tant que bénévole ?

Le bénévolat peut vous apporter beaucoup de satisfaction, notamment :

- Partager une expérience unique ;
- Aider les autres et se sentir utile ;
- Faire preuve de solidarité ;
- Mettre sa propre expérience au profit des autres.



Comment rejoindre l'équipe ?

Par courrier

Nathalie Plessy
Avenue Albert 1er, 185
5000 Namur

Par mail

nathalie.plessy@chrsm.be

Via le site internet

www.chrn.be/benevolat

La responsable des bénévoles vous rencontrera afin de vous proposer une mission adaptée à vos souhaits et à votre profil.

Quelles que soient vos compétences personnelles et votre disponibilité, une activité enrichissante vous attend !

CHRSM - site Meuse
Avenue Albert 1^{er}, 185
5000 Namur
Tél : +32 (0)81 72 61 11
www.chrsm.be
www.chrn.be

Suivez l'actualité du **CHRSM** sur les réseaux sociaux



Le bénévolat a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix !

Brochure de présentation



Le bénévole au CHRSM - site Meuse ...

est une personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en faveur d'autrui en dehors de son temps professionnel et familial.

Le profil du bénévole

- Avoir minimum 18 ans ;
- Faire preuve d'empathie envers les patients ;
- Avoir le sens des responsabilités ;
- Être doté d'un esprit positif ;
- Accueillir tous les patients dans le respect de leurs choix philosophiques et religieux ;
- Faire preuve de discrétion en toutes circonstances.



Les missions du bénévole

L'activité du bénévole peut s'effectuer au sein de différents services du CHRSM - site Meuse : Accueil central, Urgences, Dialyse, Unité de Mise au Point, Gériatrie, l'Hôpital de Jour Chirurgical.

Il s'agit d'un engagement citoyen qui complète le travail des équipes soignantes.

Plus concrètement, il s'agit :

- D'accueillir et guider les patients et les visiteurs dans l'hôpital ;
- De rester à leur disposition en cas de besoin ;
- D'assurer une présence bienveillante auprès du patient en lui prêtant une oreille attentive et en dialoguant ;
- De proposer la lecture aux patients hospitalisés ;
- De gérer la bibliothèque.

L'engagement du bénévole

Le bénévole signe une convention avec le CHRSM - site Meuse pour une durée indéterminée.

Cet engagement peut être rompu à tout moment si le bénévole :

- A trouvé du travail ;
- Ne respecte pas ses engagements vis-à-vis du CHRSM - site Meuse ;
- Est souffrant ;
- Souhaite se libérer.

Les qualités du bénévole

Au CHRSM - site Meuse, nous demandons à nos bénévoles d'être :

Motivés

Disponibles

Respectueux

À l'écoute

Serviables

Aimables